



Rapport 2023 du Groupe de travail sur l'information financière reliée aux changements climatiques

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs et autres renseignements

Les communications publiques d'Air Canada peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions à venir. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses. Comme, par définition, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles décrites ci-après, ils sont soumis à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise les activités d'Air Canada. Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de divers facteurs, entre autres ceux dont il est fait mention ci-après.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs comprennent la conjoncture économique et le contexte géopolitique, comme les conflits au Moyen-Orient et entre la Russie et l'Ukraine, la capacité d'Air Canada de dégager ou de maintenir une rentabilité nette, l'état du secteur et du marché et le contexte influant sur la demande, la concurrence, la dépendance d'Air Canada à l'égard des technologies, les risques liés à la cybersécurité, les interruptions de service, les changements climatiques et les facteurs liés à l'environnement (dont les systèmes météorologiques et autres phénomènes naturels, et des facteurs anthropiques), la dépendance d'Air Canada envers les fournisseurs clés (notamment des organismes gouvernementaux et d'autres parties prenantes soutenant les activités aéroportuaires et l'exploitation

aérienne), les relations de travail et les coûts connexes, la capacité d'Air Canada à mettre en œuvre efficacement des initiatives stratégiques opportunes et d'autres initiatives importantes (notamment sa faculté à gérer les charges d'exploitation), les cours de l'énergie, sa capacité à rembourser ses dettes et à conserver ou à accroître la liquidité, sa dépendance envers les transporteurs régionaux et autres, sa capacité de recruter et de conserver du personnel qualifié, les épidémies, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les attentats terroristes, les conflits armés, la capacité d'Air Canada d'exploiter avec succès son programme de fidélité, les pertes par sinistre, sa dépendance envers les partenaires Star Alliance^{MD} et des coentreprises, sa capacité de préserver et de faire croître sa marque, les litiges actuels et éventuels avec des tiers, les fluctuations des taux de change, les limites imposées aux termes de clauses restrictives, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, les obligations au titre des régimes de retraite, ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le dossier d'information publique d'Air Canada qui peut être consulté à l'adresse www.sedarplus.ca, notamment à la section 18, *Facteurs de risque*, du [rapport de gestion](#) 2023 d'Air Canada.

Air Canada a fixé et continue de fixer des objectifs, de prendre des engagements et d'évaluer l'incidence eu égard aux changements climatiques, ainsi que les initiatives, plans et propositions connexes que la Société et d'autres parties prenantes (dont les organismes publics, les autorités de réglementation et autres organismes) mettent en œuvre en matière de changements climatiques et d'émissions de gaz à effet de serre (GES). La réalisation de nos engagements et de nos objectifs dépend de nombreux facteurs, notamment des actions et des efforts combinés des gouvernements, du secteur, des fournisseurs et des autres intervenants et parties prenantes, ainsi que du développement et de la mise en œuvre de nouvelles technologies. En particulier, les cibles d'émissions de GES liées à nos objectifs pour 2030 et pour nos visées d'ici 2050 sont ambitieuses et sont fortement tributaires des nouvelles technologies, des énergies

renouvelables et de la disponibilité d'un approvisionnement suffisant en carburants d'aviation durables (CAD), ce qui demeure un défi important. De plus, Air Canada a engagé, et prévoit continuer à engager, des coûts pour atteindre son objectif de zéro émission nette de GES et pour se conformer aux lois et règlements sur la durabilité environnementale ainsi qu'aux autres normes et accords. La nature précise des lois, règlements, normes et accords contraignants ou non contraignants à venir, qui font l'objet d'une attention accrue de la part de parties prenantes à l'échelle locale et internationale, ne peut être prédite avec un quelconque degré de certitude, pas plus que leur incidence financière, opérationnelle ou autre. Rien ne garantit la mesure dans laquelle l'un ou l'autre de nos objectifs climatiques sera atteint, ni que les investissements futurs que nous ferons pour atteindre nos objectifs climatiques produiront les résultats escomptés ou répondront aux attentes croissantes des parties prenantes en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance. De plus, des événements futurs pourraient amener Air Canada à privilégier d'autres intérêts à plus court terme au détriment de la progression vers nos objectifs climatiques actuels, en fonction de la stratégie commerciale, de facteurs économiques, réglementaires et sociaux, et de pressions potentielles de la part d'investisseurs, de groupes d'activistes ou d'autres parties prenantes. Si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos objectifs et nos engagements relativement aux changements climatiques ou d'en rendre compte de façon appropriée, nous pourrions faire l'objet d'une publicité et de réactions négatives de la part d'investisseurs, de clients, de groupes de défense ou d'autres parties prenantes, ce qui pourrait nuire à la réputation d'Air Canada ou avoir d'autres effets négatifs sur celle-ci. Les énoncés prospectifs contenus ou intégrés par renvoi dans le présent rapport représentent les attentes d'Air Canada en date de ce rapport (ou à la date précisée de leur formulation) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour

quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Dans ce rapport, nous présentons volontairement de l'information sans restreindre notre divulgation à ce qui est important pour Air Canada en vertu des lois applicables. Par conséquent, aucune information figurant ici n'est intégrée par renvoi ni ne fait partie d'un document d'information prescrit au titre de la législation sur les valeurs mobilières en vigueur.



Air Canada a préparé un résumé de l'information liée au climat, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière reliée aux changements climatiques.

Index du rapport GIFCC

Information recommandée	Emplacement dans le rapport GIFCC
Gouvernance	
A. Décrire la manière dont le Conseil d'administration supervise les risques et les occasions liés au climat.	Gouvernance, page 4
B. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat.	Gouvernance, page 4
Stratégie	
A. Décrire les risques et les occasions liés au climat que l'organisation a défini à court, à moyen et à long terme.	Risques liés au climat, page 7
B. Décrire l'incidence des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.	Risques liés au climat, page 7
C. Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, dont le scénario d'une augmentation des températures de 2 °C ou moins.	Risques liés au climat, page 12
Gestion des risques	
A. Décrire les procédures de l'entreprise visant à définir et à évaluer les risques liés au climat.	Gestion des risques, page 12
B. Décrire les procédures de gestion des risques liés au climat de l'entreprise.	Gestion des risques, page 12
Mesures et objectifs	
A. Indiquer les mesures utilisées par l'entreprise pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à sa procédure de gestion des risques.	Mesures et objectifs, page 13
B. Déclarer les émissions de GES de portée 1 et 2 et, le cas échéant, de portée 3, ainsi que les risques qui y sont associés.	Mesures et objectifs, page 13
C. Décrire les objectifs utilisés par l'entreprise pour gérer les risques et les occasions liés au climat, ainsi que le rendement par rapport à ces objectifs.	Mesures et objectifs, page 6

Survol de la gouvernance en matière de climat et d'autres questions de développement durable

Le Conseil d'administration d'Air Canada évalue régulièrement les questions liées au développement durable qui ont une incidence sur Air Canada, dont le climat, la sécurité, le capital humain ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion. Il examine les recommandations de la direction en matière d'affectation des ressources et établit les priorités en la matière, en tenant compte notamment de l'intérêt d'Air Canada ainsi que du rendement et de la création de valeur à long terme de celle-ci.

Air Canada compte plusieurs niveaux de surveillance et de gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Notre Conseil d'administration et ses comités

Le Conseil d'administration est responsable de la surveillance des activités et des stratégies liées au climat et à d'autres questions de développement durable, et tous les comités du Conseil d'administration ont pour mandat d'exercer leurs activités en tenant compte de ces activités et stratégies. Les questions méritant une attention particulière sont réservées à des comités déterminés.

Chaque année, le Conseil d'administration examine les règles de ses comités en ce qui a trait aux rapports sur le climat et d'autres questions de développement durable, en tenant compte notamment de l'évolution des normes d'information sur le développement durable.

Conseil d'administration

- Dans le cadre du processus de planification stratégique, il évalue et examine les questions publiques importantes qui peuvent avoir une incidence sur l'entreprise, les activités et les parties prenantes d'Air Canada.

- Il supervise, par le biais du Comité d'audit, des finances et du risque, l'élaboration de la communication de l'information sur le climat et d'autres questions de développement durable, ainsi que les processus et contrôles en la matière.
- Il surveille, par le biais du Comité de gouvernance et de mises en candidature, l'ensemble des activités, politiques et programmes d'Air Canada en matière de climat et d'autres questions de développement durable, notamment les politiques en matière de développement durable ainsi que de diversité, d'équité et d'inclusion.
- Il surveille, par le biais du Comité des ressources humaines, de la rémunération et des régimes de retraite, l'intégration de certains aspects liés au climat et à d'autres questions de développement durable dans l'approche d'Air Canada en matière de rémunération, de stratégies de gestion des ressources humaines et de culture organisationnelle.
- Il supervise, par le biais du Comité de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la sûreté, les politiques et les pratiques d'Air Canada en matière de sécurité, de santé, d'environnement et de sûreté.

Comités du Conseil d'administration

Comité d'audit, des finances et du risque

- Il surveille les tendances relatives aux critères liés au climat et autres critères de développement durable, et supervise l'élaboration et les mécanismes de contrôle des rapports financiers et autres rapports d'entreprise ainsi que l'intégration dans ceux-ci de tels critères.
- Il examine la portée de l'audit et l'approche des auditeurs internes et externes en ce qui concerne le climat et d'autres questions de développement durable.
- Il examine certaines communications d'information et les recommande au Conseil lorsque cela est approprié.

Comité de gouvernance et de mises en candidature

- Il examine, surveille et évalue les tendances et les progrès d'Air Canada au chapitre de ses efforts généraux en matière de climat et d'autres questions de développement durable et leur intégration dans sa gouvernance.
- Il contribue à la communication de l'information entre les comités du Conseil d'administration en ce qui concerne le climat et d'autres questions de développement durable.
- Il examine et recommande au Conseil d'administration la politique sur la diversité au sein du Conseil et les modifications apportées au Code d'éthique d'Air Canada.
- Il présente régulièrement au Conseil d'administration un rapport sur ses activités et ses conclusions, notamment sur les politiques, pratiques et progrès en ce qui a trait aux questions clés concernant le climat et d'autres questions de développement durable, et donne des directives au Conseil à propos de la stratégie et de l'orientation générales à l'égard de ces questions.

Comité des ressources humaines, de la rémunération et des régimes de retraite

- Il aide le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de ressources humaines, de rémunération et de retraite, notamment en surveillant les tendances au chapitre des questions liées au climat et autres questions de développement durable et de leur intégration dans les questions de rémunération; en s'assurant que les stratégies de gestion des ressources humaines et la culture organisationnelle d'Air Canada concordent avec ses pratiques et stratégies en matière de climat et de développement durable; en examinant les principaux objectifs mesurables du plan d'action en matière de diversité, d'équité et d'inclusion d'Air Canada et; en surveillant les progrès quant à la réalisation de ces objectifs.

Comité de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la sûreté

- Il aide le Conseil d'administration à exercer ses responsabilités dans la surveillance des questions de sécurité, de santé, d'environnement et de sûreté, notamment les stratégies, politiques, systèmes et processus d'Air Canada et de ses filiales.
- Il surveille l'approche d'Air Canada en matière de changements climatiques et d'initiatives environnementales ainsi que les progrès réalisés dans ces domaines.
- Il examine l'efficacité du cadre de gestion des risques d'Air Canada en ce qui concerne les questions de sécurité, de santé, d'environnement (dont les changements climatiques) et de sûreté, ainsi que la conformité aux obligations légales et réglementaires.
- Il examine certaines initiatives planifiées d'Air Canada en matière d'action climatique et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard.

Notre direction

Notre Groupe de travail sur le développement durable assure le suivi et la coordination de nos initiatives de développement durable, sous la supervision d'un Comité directeur du développement durable, composé de membres de notre Comité de direction. Notre responsable - Relations avec les investisseurs et Développement durable dirige le Groupe de travail sur le développement durable, qui est composé de cadres supérieurs experts issus de divers secteurs. Plusieurs autres groupes de travail sont chargés de faire progresser les initiatives climatiques et de développement durable, notamment celles qui concernent l'engagement client, le climat, la diversité, l'équité et l'inclusion, l'accessibilité, les langues officielles, les investissements communautaires et la traite des personnes.



Contrôle de la divulgation de l'information sur le plan ESG

Air Canada reconnaît la nécessité d'assurer l'intégrité et la cohérence de ses divulgations de l'information sur le développement durable. La communication de l'information sur le développement durable contribue à faire évoluer notre programme de développement durable. Nous allons développer et renforcer notre environnement de contrôle existant afin de garantir que la fiabilité de nos divulgations répond aux attentes des parties prenantes et à l'évolution du paysage réglementaire. Nous avons d'emblée adopté une stratégie visant l'amélioration continue de nos divulgations de l'information sur le développement durable. Par conséquent, la façon dont nous communiquons des données précises s'est améliorée au fil du temps, et cette tendance devrait logiquement se poursuivre à l'avenir.

Une partie de l'information fournie antérieurement à ce rapport, notamment nos plans et stratégies connexes, est désormais obsolète. Nous nous sommes donc engagés à intégrer l'amélioration continue des processus aux méthodologies, aux données et aux hypothèses qui sous-tendent notre stratégie, nos analyses et les autres renseignements compris dans le présent rapport (notamment ceux utilisés pour calculer les émissions de GES).

Environnement de contrôle

Il incombe aux gestionnaires d'Air Canada d'établir et de maintenir des contrôles internes relatifs à la divulgation d'information importante et à la communication volontaire d'information sur les questions de développement durable. D'abord, pour assurer une gouvernance efficace, l'équipe du Développement durable supervise le cadre général de divulgation et est responsable de la collecte et de l'examen, en collaboration avec les différents experts en la matière, de l'information contenue dans le présent rapport, afin d'en assurer la cohérence, l'exactitude, le caractère actuel, la pertinence et la fiabilité ainsi qu'aux fins de préparation à la certification, le cas échéant. Ensuite, ce rapport a fait l'objet d'un examen approfondi par nos groupes de travail sur le développement durable, notre Comité directeur du développement durable et notre Comité de l'information financière.

À l'avenir, nous avons l'intention de mettre en œuvre des contrôles internes à l'égard de l'information sur la durabilité, un cadre de contrôle qui fait écho au cadre des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Cela nécessitera une révision du processus actuel appliqué à toutes les divulgations de l'information sur le développement durable. Comme dans le cadre des contrôles internes à l'égard de l'information financière, il convient de reconnaître, lorsqu'un tel environnement de contrôle est conçu, qu'en raison de limites inhérentes, tout processus de contrôle, aussi bien conçu et exécuté soit-il, ne saurait prévenir ou détecter toutes les inexactitudes.

Surveillance

Le Comité d'audit, des finances et du risque surveille le développement et, par le travail des auditeurs internes et externes, l'efficacité des contrôles pertinents en matière de développement durable et examine l'information sur le développement durable avant sa publication. Le Comité examine également les résultats des missions de certification.

Certification

Nous visons à obtenir le niveau de certification approprié pour nos divulgations de l'information sur le développement durable en développant et en faisant évoluer notre programme de développement durable. Pour ce faire, l'équipe de l'Audit interne d'Air Canada procède à un examen annuel qui comprend des audits basés sur le risque et sur les Contrôles internes à l'égard de l'information financière.

L'équipe de l'Audit interne a la responsabilité de mener une mission d'assurance limitée à l'égard de certains des principaux indicateurs de rendement, notamment les émissions de GES de portée 1 et de portée 2, et a mandaté PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à cette fin.

Nous continuerons à évaluer et à déterminer le niveau approprié de contrôles et de certification requis pour nos principales divulgations de l'information sur le développement durable en vue d'atteindre un niveau de certification raisonnable. Le rapport de certification de portée limitée peut être consulté [ici](#).



Les initiatives d'Air Canada en matière d'action pour le climat s'inscrivent dans le cadre des objectifs du gouvernement du Canada pour 2050 en matière de changements climatiques, de la résolution de 2021 de l'Association du transport aérien international (IATA), qui engage l'industrie mondiale du transport aérien à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, ainsi que de l'objectif mondial ambitieux et collectif à long terme des États membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), visant également à atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Ces ambitions sont en phase avec l'Accord de Paris et, pour aboutir, elles nécessiteront les efforts coordonnés de l'ensemble de l'industrie du transport aérien (transporteurs aériens, aéroports, fournisseurs de services de navigation aérienne, fabricants, etc.) ainsi qu'un soutien gouvernemental important.

Nous avons analysé les courbes de décarbonisation correspondant à des objectifs de réchauffement bien en deçà de 2 °C et de 1,5 °C, afin de prévoir les émissions de GES pour 2030 et 2050 et d'évaluer les mesures qui seront nécessaires pour soutenir nos objectifs. En mars 2021, Air Canada a annoncé son ambition climatique, laquelle comprend des cibles à moyen terme en vue d'une aspiration à long terme d'atteindre zéro émission nette de GES d'ici à 2050. Ces cibles à moyen terme sont :

- 20 % de réduction nette des GES produits par nos opérations aériennes d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019
- 30 % de réduction nette des GES produits par nos opérations au sol d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019
- un fonds d'investissement de 50 M\$ réservé aux nouvelles technologies comme le carburant d'aviation durable (CAD), de nouveaux appareils ou des technologies de réduction et d'élimination du carbone.

Comme indiqué, nos ambitions, surtout en ce qui a trait à nos objectifs de réduction nette liées à nos opérations aériennes, dépendent fortement des nouvelles technologies et de la disponibilité en quantité suffisante de CAD et d'autres énergies renouvelables. Air Canada ne peut réussir cette tâche à elle seule; les gouvernements jouent un rôle essentiel dans ces efforts, tandis que l'industrie et les autres acteurs de la chaîne d'action climatique doivent chacun faire leur part.

Nous avons défini quatre piliers de réduction des émissions de carbone qui sont essentiels à la réalisation de nos objectifs climatiques et qui nous permettent de tirer parti des occasions liées au climat :

- parc aérien et exploitation;
- innovation;
- CAD et énergie renouvelable;
- réduction et élimination de carbone.

Les initiatives d'Air Canada en matière d'action climatique s'appuient sur les chaînes de valeur et les activités existantes qui reposent sur ces quatre piliers de la réduction des émissions de carbone.

La voie vers l'objectif de zéro émission nette est un processus complexe et soumis à des risques et des incertitudes importants. Air Canada se concentre sur des objectifs réalisables à court et à moyen terme grâce à une série de plans quinquennaux de mise en œuvre, le premier ayant débuté en 2021. Ces plans quinquennaux seront axés sur les éléments qui, selon Air Canada, sont susceptibles d'être réalisés de manière significative dans les délais impartis et sur les occasions les plus faciles à exploiter (par exemple, les opérations au sol et l'exploitation des installations). En parallèle, Air Canada reste engagée dans le développement d'occasions à long terme, comme les avancées technologiques et les carburants à faible teneur en carbone. Dans le cadre du plan quinquennal actuel, Air Canada prévoit de plafonner ses émissions de GES à ses niveaux cibles prévus pour 2030 (par rapport à l'année de référence 2019), de faire l'achat d'au moins 1 % de carburants d'aviation durables (CAD) d'ici 2025 et de poursuivre l'électrification de son matériel au sol.

La recherche sur le climat, les objectifs globaux de l'industrie et les attentes des citoyens peuvent évoluer et progresser rapidement à mesure que de nouvelles données scientifiques sont diffusées et que la population y réagit en apportant des modifications à la législation et aux politiques en matière de climat, en présentant à la fois les risques et les occasions qui pourraient en découler. L'industrie de l'aviation compte de

nombreux participants, dont beaucoup peuvent jouer un rôle important dans la réduction des émissions de GES. Air Canada interagit par conséquent avec d'autres parties prenantes du réseau de transport aérien pour accroître les occasions et en explorer d'autres. Le secteur du transport aérien ainsi que d'autres secteurs réalisent des investissements considérables et mènent des travaux de recherche importants, notamment pour mettre au point des technologies de propulsion innovantes et améliorer l'efficacité. Nous resterons ouverts à toutes les nouvelles occasions qui contribueront à changer la donne dans l'atteinte de nos objectifs.

Les changements climatiques auront une incidence sur nos activités commerciales et sur nos parties prenantes. L'analyse de scénarios devrait soutenir l'analyse quantitative des menaces climatiques, notamment les répercussions financières, la probabilité et l'ampleur.

Le rendement opérationnel, l'endommagement ou la perte d'infrastructures essentielles de l'aviation ou les variations de la demande figurent parmi les nombreux effets potentiels du changement climatique sur nos activités et notre résilience. En 2022, nous avons créé un flux de travail sur la gestion des risques liés aux changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, dont l'objectif est de veiller à ce qu'Air Canada puisse s'adapter aux effets des changements climatiques sur ses activités a) en identifiant et en évaluant les risques pertinents liés aux changements climatiques, b) en développant les connaissances sur le climat pour favoriser les décisions résilientes, c) en élaborant une planification de la résilience climatique de l'entreprise pour traiter et gérer les risques identifiés et d) en mettant en place un cadre de résilience climatique à reproduire à mesure que la situation évolue. Cette initiative est le fruit d'une collaboration entre plusieurs services et directions internes, notamment la Gestion des risques et Certification, les Opérations aériennes, les Interventions d'urgence et les Affaires environnementales

Risques liés au climat

Risques	Répercussions financières potentielles	Perspective	Méthode de gestion
<p>Mécanismes de tarification du carbone et nouvelles réglementations</p> <p>Le carburant et les coûts connexes comptent parmi les dépenses les plus élevées d'Air Canada et dépendent de facteurs tels que les conditions du marché, les événements géopolitiques, la tarification du carbone et la réglementation liée aux changements climatiques.</p> <p>Air Canada et l'industrie du transport aérien sont également soumises à des lois nouvelles ou en évolution, notamment en ce qui concerne les changements climatiques et les émissions de GES, comme les mécanismes de tarification du carbone des gouvernements fédéral et provinciaux et les initiatives connexes. Il s'agit notamment du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) de l'OACI (l'agence des Nations Unies pour l'aviation), dont l'objectif déclaré est de parvenir à une croissance carboneutre à partir de 2020 (2019 étant l'année de référence).</p>	<p>Les coûts liés à la taxe sur le carbone et à l'achat de crédits de compensation carbone du CORSIA.</p>	<p>Court terme</p>	<p>Afin d'atténuer les répercussions financières du CORSIA, qui impose un plafond aux émissions annuelles provenant des vols internationaux au moyen d'un mécanisme de tarification du carbone, Air Canada s'efforce de réduire ses émissions de GES. Voici quelques mesures qui appuient nos efforts de réduction des émissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Air Canada améliore son rendement environnemental en poursuivant son travail de renouvellement de son parc aérien, effectuant notamment une transition vers des appareils plus écoénergétiques. Air Canada procède à l'acquisition d'appareils A321XLR d'Airbus (à distance franchissable accrue), dont la livraison doit commencer en 2025. Il est prévu que l'impact environnemental de ce nouveau type d'appareil soit moindre que celui des appareils qui seront remplacés. • L'arrivée des A220 et A321 d'Airbus, tout comme des 737 MAX de Boeing viendra compléter le renouvellement de la flotte de monocouloirs d'Air Canada. En 2023, Air Canada a acquis 18 appareils 787-10 Dreamliner de Boeing et 5 appareils 737 MAX 8 supplémentaires, poursuivant ainsi la transition vers des appareils plus modernes. • En 2023, Air Canada a annoncé l'acquisition de 18 appareils 787-10 Dreamliner de Boeing, qui viendront agrandir son parc d'appareils écoénergétiques. En 2022, Air Canada a également conclu une convention d'achat pour 30 appareils régionaux hybrides électriques ES-30 en cours de développement par la société suédoise Heart Aerospace. Propulsé par l'énergie d'une batterie, cet appareil régional générera moins d'émissions de GES en vol, favorisera des économies et des avantages opérationnels importants et offrira aux collectivités locales un transport à faibles émissions à long terme. L'achat reste soumis à certaines conditions, notamment en ce qui concerne la conception et les spécifications de l'avion. • Efficience énergétique : Depuis 2016, plus de 120 projets d'efficience énergétique ont permis une réduction d'émissions de plus de 162 000 tonnes d'équivalent CO₂. • Le CAD joue un rôle essentiel dans la réduction des émissions de GES de l'exploitation aérienne. Air Canada s'approvisionne actuellement en CAD auprès de divers fournisseurs à travers le monde. Air Canada est à l'avant-garde des initiatives pivots de l'aviation canadienne visant à soutenir et à promouvoir la recherche et la commercialisation des CAD au sein d'un écosystème composé de transporteurs aériens, d'aéroports, de fournisseurs de carburant, d'entreprises technologiques, de producteurs de matières premières, de fabricants aérospatiaux, et d'acteurs des milieux universitaires, financiers et gouvernementaux.
<p>Transition vers des technologies et des produits à plus faibles émissions</p> <p>L'industrie du transport aérien est difficile à décarboner et les technologies électriques, à hydrogène et hybrides n'ont pas encore été mises en marché à l'échelle commerciale.</p>	<p>Les répercussions financières comprendront l'exploitation d'appareils utilisant un carburant conventionnel en attendant la mise sur le marché de nouveaux avions, ainsi que le coût de l'approvisionnement et de la mise en œuvre de nouvelles technologies. Les répercussions potentielles dépendent de facteurs multiples et ne peuvent être estimées avec un degré raisonnable de certitude.</p>	<p>Long terme</p>	<p>Dans le secteur de l'aviation, on ne prévoit pas pouvoir compter sur l'arrivée de nouvelles solutions de propulsion sur le marché à court ou à moyen terme, contrairement à d'autres secteurs du transport qui ont déjà accès à des technologies à faibles émissions. Par conséquent, l'échelle commerciale et les coûts de ces technologies sont encore inconnus.</p> <p>Air Canada continuera de surveiller activement le développement de ces technologies novatrices et cherchera des occasions d'appuyer leur expansion commerciale tout en favorisant toujours la sécurité et la performance. En 2022, nous avons convenu d'acheter 30 appareils hybrides électriques ES-30 en cours de développement par Heart Aerospace en Suède, sous réserve de certaines conditions. Ces appareils régionaux, propulsés par l'énergie d'une batterie, sont conçus pour générer moins d'émissions de GES en vol et devraient offrir d'importantes économies opérationnelles ainsi que des avantages et une connectivité importants aux collectivités locales à long terme.</p>



Risques		Répercussions financières potentielles	Perspective	Méthode de gestion
Évolution du comportement des clients et attentes	<p>Des organisations et des voyageurs d'agrément pourraient chercher à réduire leurs déplacements afin de diminuer leur empreinte carbone globale.</p> <p>La nature changeante des modèles d'affaires et les pratiques de télétravail, par exemple le recours aux vidéoconférences et autres technologies permettant le travail à distance, ainsi que l'intérêt pour des pratiques durables, pourraient avoir une incidence sur la demande de transport aérien.</p>	Diminution du chiffre d'affaires en raison d'une baisse de la demande de produits et de services	Moyen terme	<p>Air Canada est consciente des préoccupations et des attentes de ses clients. Nous faisons connaître notre stratégie d'action pour le climat et notre rendement au moyen de diverses méthodes de communication.</p> <p>Air Canada est en contact direct avec ses clients par la voie des programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compensation carbone : Un programme volontaire qui permet aux voyageurs d'acheter des crédits de carbone compensatoires d'un montant équivalent à l'incidence estimée des GES associés à leurs vols. • Aéroplan : Lorsqu'un membre réserve un vol en utilisant ses points Aéroplan, ou une combinaison de points et d'argent, Air Canada compense ses émissions de GES de portée 1 estimées pour son vol au moyen de crédits de carbone compensatoires fournis par Choose. Le montant total des crédits de carbone compensatoires retirés est équivalent aux émissions de GES associées à la portion du vol exploitée par Air Canada (dont Air Canada Rouge et Air Canada Express), une fois le vol terminé. • Programme de voyages Laisser moins : Air Canada offre aux entreprises clientes et aux transitaires de fret aérien la possibilité d'acheter des attributs environnement associés aux CAD de portée 3, des crédits de carbone compensatoires, ou une combinaison des deux en lien avec leurs propres voyages d'affaires ou leurs expéditions de marchandises avec Air Canada. Ce programme constitue l'une des nombreuses initiatives mises en oeuvre pour aider les clients de la Société à atteindre leurs propres objectifs environnementaux. Les entreprises clientes et les clients d'Air Canada Cargo peuvent également demander un rapport sur les émissions de GES liées à leurs voyages d'affaires ou à l'acheminement de leurs marchandises sur les vols d'Air Canada.
Inquiétudes accrues des partenaires et des parties prenantes ou réactions négatives de leur part	Tout ce qui peut être perçu comme de l'inaction de la part des transporteurs aériens en général ou d'Air Canada en matière de climat est susceptible d'avoir des répercussions négatives pour Air Canada et inciter les clients à opter pour d'autres transporteurs ou à se déplacer autrement qu'en avion.	Si les perceptions influencent négativement le choix et la fidélité des clients, une baisse du chiffre d'affaires pourrait en découler en raison de la diminution de la demande pour les produits et services.	Moyen terme	<p>Air Canada comprend qu'il est important de répondre aux préoccupations liées aux changements climatiques et de communiquer avec ses parties prenantes pour les sensibiliser et les informer de ses efforts en matière d'environnement. Nous faisons connaître notre stratégie d'action pour le climat et notre rendement au moyen de diverses méthodes de communication.</p> <p>Air Canada communique des renseignements par l'intermédiaire de certains canaux d'information visant un public particulier, tels que le CDP, le GIFCC, EcoVadis ou le sondage ESG pour les transporteurs aériens du Smart Freight Centre. En 2023, Air Canada a haussé sa note climatique au CDP de B- à B et a publié un supplément GIFCC à son rapport GIFCC de 2021.</p>
Risque d'atteinte à la réputation	Risques liés à l'inaction (ou à l'inaction perçue) en matière d'environnement.	Si les perceptions influencent négativement le choix et la fidélité des clients, une baisse du chiffre d'affaires pourrait en découler en raison de la diminution de la demande pour les produits et services.	Court terme	<p>Air Canada applique une politique en matière d'environnement et veille à se conformer à toutes les lois et à tous les règlements.</p> <p>Air Canada veille également à maintenir la transparence et à ce que ses déclarations relatives à la durabilité environnementale soient justifiées et vérifiables. La réputation d'Air Canada pourrait pâtir de la perception d'une action insuffisante en matière de changements climatiques.</p>
Phénomènes météorologiques extrêmes	Les changements climatiques (par exemple, la hausse des températures) pourraient augmenter la gravité et l'intensité des phénomènes météorologiques : turbulences, orages et autres phénomènes météorologiques perturbateurs, courants-jets, inondations provoquées par les pluies, incendies de forêt, etc.	Augmentation des coûts d'exploitation indirects	Court terme	<p>Par le biais de son Centre de contrôle de l'exploitation réseau (SOC), Air Canada surveille les phénomènes météorologiques extrêmes de manière à assurer une exploitation sécuritaire et à se préparer à réagir aux éventuelles perturbations de service.</p> <p>Air Canada a également mis en place en 2022 un flux de travail sur la gestion des risques liés aux changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci afin d'évaluer plus en profondeur ce risque et les possibles mesures à prendre à cet égard.</p>



Risques	Répercussions financières potentielles	Perspective	Méthode de gestion
Phénomènes météorologiques constants	Les changements climatiques pourraient avoir des effets sur l'écosystème des destinations touristiques, ce qui pourrait se traduire par une réorientation de certaines destinations de voyage.	Diminution du chiffre d'affaires en raison d'une baisse de la demande de produits et de services	<p>Long terme</p> <p>Par le biais du SOC, Air Canada surveille les phénomènes météorologiques de manière à assurer une exploitation sécuritaire et à se préparer à réagir aux éventuelles perturbations de service.</p> <p>Le service de la Planification réseau d'Air Canada intègre des hypothèses d'établissement d'horaire lorsque les phénomènes météorologiques saisonniers réguliers ont une incidence négative sur les déplacements des clients. La Planification réseau surveille également les événements météorologiques annuels dans le but d'évaluer les modèles constants d'intempéries qui peuvent nuire aux réservations des clients.</p> <p>Air Canada continuera d'évaluer ce risque lié au climat et les possibles mesures à prendre dans le cadre de son groupe de travail sur la gestion des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci.</p>



Occasions liées au climat

Occasions	Répercussions financières potentielles	Perspective	Méthode de gestion
<p>Efficiences des flottes</p> <p>Recours à des appareils écoénergétiques : Le nouveau parc d'Air Canada, plus économe en carburant, contribuera à atténuer l'intensité de ses émissions de GES.</p>	<p>Les répercussions financières réelles de cette occasion, qui seront fonction d'une variété de facteurs, n'ont pas été évaluées ou chiffrées.</p>	<p>Moyen terme</p>	<p>Le parc modernisé d'Air Canada permettra à la Société de réduire davantage sa consommation de carburant. Air Canada a retiré définitivement de son parc certains appareils plus anciens et moins économes en carburant, ce qui a permis de réduire la structure de coûts de la Société et son empreinte carbone.</p> <p>Air Canada fait l'acquisition d'appareils A321XLR d'Airbus à distance franchissable accrue, dont la livraison devrait commencer en 2025. Ce nouveau type d'appareil devrait avoir une incidence environnementale plus faible que les appareils qu'il remplace.</p> <p>Les appareils A220 et A321 d'Airbus et 737 MAX de Boeing viendront compléter le renouvellement du parc de monocouloirs d'Air Canada. En 2023, Air Canada a acquis 18 appareils 787-10 Dreamliner de Boeing et 5 appareils 737 MAX 8 supplémentaires, poursuivant ainsi la transition vers des appareils plus modernes. En 2023, Air Canada a annoncé l'acquisition de 18 appareils 787-10 Dreamliner qui viendront agrandir son parc d'appareils écoénergétiques. De plus, en 2022, Air Canada a conclu une convention d'achat pour 30 appareils régionaux hybrides électriques ES-30 en cours de développement par la société suédoise Heart Aerospace..</p>
<p>Recours à des sources d'énergie à faible émission de carbone</p> <p>Les efforts de participation et de promotion, et l'investissement d'Air Canada dans le domaine de la recherche et du développement.</p>	<p>Les répercussions financières de cette occasion, qui seront fonction d'une variété de facteurs, n'ont pas été évaluées ou chiffrées.</p>	<p>Moyen terme</p>	<p>Air Canada soutient le développement des CAD au Canada et s'est engagée à investir dans les CAD.</p> <p>Air Canada s'est associée au gouvernement et à d'autres parties prenantes afin d'accélérer la recherche et le développement dans ce domaine ainsi que l'établissement d'une chaîne d'approvisionnement canadienne de CAD, notamment en tant que membre fondateur du Conseil canadien des carburants d'aviation durables, un organisme sans but lucratif qui cherche à accélérer la production commerciale et le déploiement des CAD au Canada.</p>
<p>Recours à des mesures d'incitation</p> <p>Les efforts de participation, le travail d'élaboration de politiques et l'investissement d'Air Canada dans le domaine de la recherche et du développement des CAD pourraient faire progresser ceux-ci au Canada.</p>	<p>Les répercussions financières de cette occasion, qui seront fonction d'une variété de facteurs, n'ont pas été évaluées ou chiffrées.</p>	<p>Moyen terme</p>	<p>Le Règlement sur les combustibles propres (RCP), publié en juin 2022, encourage la production de carburants d'aviation canadiens durables et à faible bilan carbone par rapport à d'autres carburants renouvelables, tout en tenant compte des obstacles financiers. En tant que membre du Conseil national des lignes aériennes du Canada (CNLA), Air Canada a soutenu le travail d'élaboration de politiques en faveur d'un RCP efficace qui stimulera la production canadienne de carburants d'aviation durables et à faible bilan carbone. Depuis le 1^{er} juillet 2023, les CAD sont admissibles à la génération de crédits dans le cadre de ce programme.</p>
<p>Recours à des sources d'énergie à faible émission de carbone</p> <p>Bien que ces installations ne représentent qu'une petite partie de nos émissions globales, Air Canada intègre activement des sources d'énergie renouvelables telles que le gaz naturel renouvelable (GNR) et les certificats d'énergie renouvelable (CER), et évalue les mesures de transition énergétique pour l'exploitation de ses installations.</p>	<p>Les répercussions financières de cette occasion, qui seront fonction d'une variété de facteurs, n'ont pas été évaluées ou chiffrées.</p>	<p>Court terme</p>	<p>Le groupe de travail sur l'énergie renouvelable d'Air Canada recense les occasions de réduire les émissions de GES des installations.</p> <p>Le gaz naturel renouvelable dans nos installations de Montréal représentait environ 10 % des volumes globaux en 2023, et nous avons également commencé à ajouter des volumes dans les installations que nous possédons à Vancouver. En 2023, nous avons commencé à acheter des certificats d'énergie renouvelable pour toute la consommation d'électricité au Canada (sauf au Québec, en Colombie-Britannique et au Manitoba, l'intensité en carbone de l'électricité étant déjà faible dans ces provinces).</p>



Occasions	Répercussions financières potentielles	Perspective	Méthode de gestion
<p>Électrification du matériel d'équipement mobile</p> <p>Air Canada cherche à adopter de nouvelles technologies et des pratiques novatrices pour réduire ses émissions de GES dans la mesure du possible.</p> <p>Nous nous concentrons notamment sur l'électrification de notre parc de matériel au sol, comme les tracteurs de chariots à bagages, bien que nos opérations au sol ne représentent qu'une faible part de nos émissions globales.</p>	<p>Les répercussions financières de cette occasion, qui seront fonction d'une variété de facteurs, n'ont pas été évaluées ou chiffrées.</p>	<p>Court terme</p>	<p>Depuis 2022, nous collaborons avec de nombreuses administrations aéroportuaires canadiennes pour accélérer l'installation d'infrastructures électriques, notamment le lancement de bornes de recharge à l'appui du déploiement de notre matériel au sol électrique dans tout le pays. Les aéroports du Canada ont continué de déployer des infrastructures de soutien en 2024. Par exemple, l'administration aéroportuaire de Vancouver a installé 30 bornes de recharge en 2023. L'administration aéroportuaire de Toronto dispose actuellement de 35 bornes dans son infrastructure de recharge, et prévoit d'en installer d'autres.</p> <p>Air Canada continue également d'investir dans ses opérations au sol. En 2023, notre parc de matériel au sol a été doté de 20 nouvelles unités électriques partout au Canada. La transition vers le matériel au sol électrique s'accélère en 2024, à mesure que les chaînes d'approvisionnement de ce type de matériel augmentent la production.</p>
<p>Recours à de nouvelles technologies</p> <p>Les technologies aéronautiques à alimentation électrique, à hydrogène ou hybrides représentent une possibilité future pour l'aviation.</p>	<p>Les répercussions financières de cette occasion, qui seront fonction d'une variété de facteurs, n'ont pas été évaluées ou chiffrées.</p>	<p>Long terme</p>	<p>Même si l'on ne s'attend pas à une mise en marché massive de ces produits à court ou à moyen terme, Air Canada continue de surveiller activement le développement de ces technologies novatrices et en appuie l'expansion commerciale tout en favorisant toujours la sécurité et la performance. En 2022, Air Canada a convenu d'acheter 30 appareils hybrides électriques ES-30 en cours de développement par Heart Aerospace en Suède, sous réserve de certaines conditions, notamment en ce qui concerne la conception et les spécifications de l'avion.</p>
<p>Élaboration de nouveaux produits ou services dans le cadre de la recherche et développement et de l'innovation</p> <p>Air Canada compte offrir aux clients des produits et services leur permettant d'atténuer l'impact environnemental de leur vol.</p>	<p>Les répercussions financières de cette occasion, qui seront fonction d'une variété de facteurs, n'ont pas été évaluées ou chiffrées.</p>	<p>Court terme</p>	<p>Air Canada propose un programme volontaire qui permet aux voyageurs de compenser les émissions de GES associées à leur vol en contribuant à certains projets de compensation. Grâce à ce programme, la Société offre aux passagers l'occasion de soutenir des projets d'atténuation des émissions de GES.</p> <p>Le programme de voyages Laisser moins propose aux entreprises clientes et aux clients d'Air Canada Cargo la possibilité de réduire ou de compenser les émissions liées à leurs voyages d'affaires ou à l'acheminement de leurs marchandises au moyen d'attributs environnementaux associés aux CAD, de crédits de carbone compensatoires ou d'une combinaison des deux.</p> <p>Les entreprises clientes et les clients d'Air Canada Cargo peuvent également demander un rapport sur les émissions de GES liées à leurs voyages d'affaires ou à l'acheminement de leurs marchandises sur les vols d'Air Canada. Au 31 décembre 2023, Air Canada a vendu des attributs environnementaux associés à environ 2,4 millions de gallons américains de CAD.</p> <p>Air Canada cherche à étendre les offres de CAD et de compensation des émissions de carbone destinées à ses clients.</p>



En 2009, nous avons adhéré au plan d'action climatique de l'industrie mondiale de l'aviation et à ses objectifs visant à diminuer les émissions de CO₂. Les objectifs internationaux de l'industrie ont été fixés à la suite de l'analyse d'un scénario tiré des prévisions alors modélisées d'une demande accrue en services de transport aérien à l'échelle mondiale, et en vue de réduire l'impact climatique de cette demande accrue. Ces objectifs ont été fixés avant la mise en place de l'Accord de Paris, qui insiste sur l'objectif de limiter l'augmentation des températures mondiales à moins de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation à 1,5 °C.

Le consensus scientifique sur le climat s'est renforcé à la fin des années 2010, notamment avec la publication du rapport spécial du GIEC de 2018 décrivant les conséquences des différences entre une augmentation des températures mondiales de 1,5 °C et de 2 °C. En 2019, nous avons entrepris l'élaboration de notre stratégie d'action climatique, en nous concentrant sur la transition vers une économie à faible bilan carbone et sur des objectifs potentiels en phase avec les données climatologiques. Nous avons pris en compte les engagements du Canada en matière de climat et les dernières orientations du GIEC disponibles à l'époque. À l'instar des objectifs de l'IATA et de l'OACI, nous avons estimé qu'il était nécessaire d'établir des objectifs à long et à moyen terme et de définir des voies potentielles pour les atteindre. Ces analyses ont été utilisées comme scénarios de transition pour notre évaluation qualitative.

Gestion des risques

La gestion des occasions et des risques fait partie intégrante des méthodes de gestion d'Air Canada. Les décisions stratégiques sont prises par l'équipe de direction en tenant compte des répercussions en matière de risque pour l'entreprise et ses parties prenantes. Les risques pouvant être notables pour Air Canada sont cernés et surveillés sur une base permanente dans le cadre de son programme de gestion des risques de l'entreprise, lequel permet d'informer régulièrement le Conseil d'administration par l'intermédiaire du Comité d'audit, des finances et du risque de celui-ci.

Supervision du Conseil d'administration

La gestion des risques fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise d'Air Canada. Le Conseil d'administration a créé des comités (Comité d'audit, des finances et du risque, Comité de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la sûreté, Comité de gouvernance et de mises en candidature et Comité des ressources humaines, de la rémunération et des régimes de retraite) qui lui prêtent main-forte à l'égard de son mandat de supervision.

L'information relative au risque est passée en revue par le Conseil d'administration ou son comité pertinent chaque trimestre. De plus, les comités du Conseil d'administration, en fonction de leur mandat respectif, étudient et analysent régulièrement avec la direction les principaux risques visant la Société, en plus des mesures prises en vue de surveiller, de maîtriser et d'atténuer ses risques afin de s'assurer de l'efficacité de la gestion de chaque risque individuel. Ces processus visent à réduire comme il se doit les risques, plutôt que de les éliminer.

Le Comité d'audit, des finances et du risque est chargé de la supervision du programme de GRE et des activités de l'Audit et Services-conseils de l'entreprise, ainsi que l'énoncent les règles de son mandat.

La communication relative aux risques dans le cadre de la gestion des risques de l'entreprise est assurée par l'Audit et Services-conseils de l'entreprise, qui fournit des mises à jour trimestrielles de nature indépendante sur l'état de chaque risque de l'entreprise.

Cadre et structure de la gestion des risques

Le cadre de travail relatif à la gestion des risques d'Air Canada a été conçu en vue de rendre possibles la gouvernance et la surveillance des risques stratégiques les plus importants. Il est conforme à la norme ISO 31000 ainsi qu'au cadre de GRE 2017 du COSO.

Des politiques et des processus sont en place en vue de l'examen d'autres risques, portant notamment sur la sûreté, la fraude, la cybersécurité, la confidentialité, l'environnement et le prix du carburant.

De saines pratiques commerciales et un comportement éthique sont des éléments essentiels de la culture d'Air Canada en matière de gouvernance du risque. Air Canada a créé (et elle met à jour au besoin) un Code d'éthique, lequel énonce les principes directeurs et les normes déontologiques visant l'ensemble des activités d'entreprise d'Air Canada. Il existe de plus un processus anonyme et confidentiel de signalement et un comité d'éthique, en vue de veiller au respect du Code d'éthique.

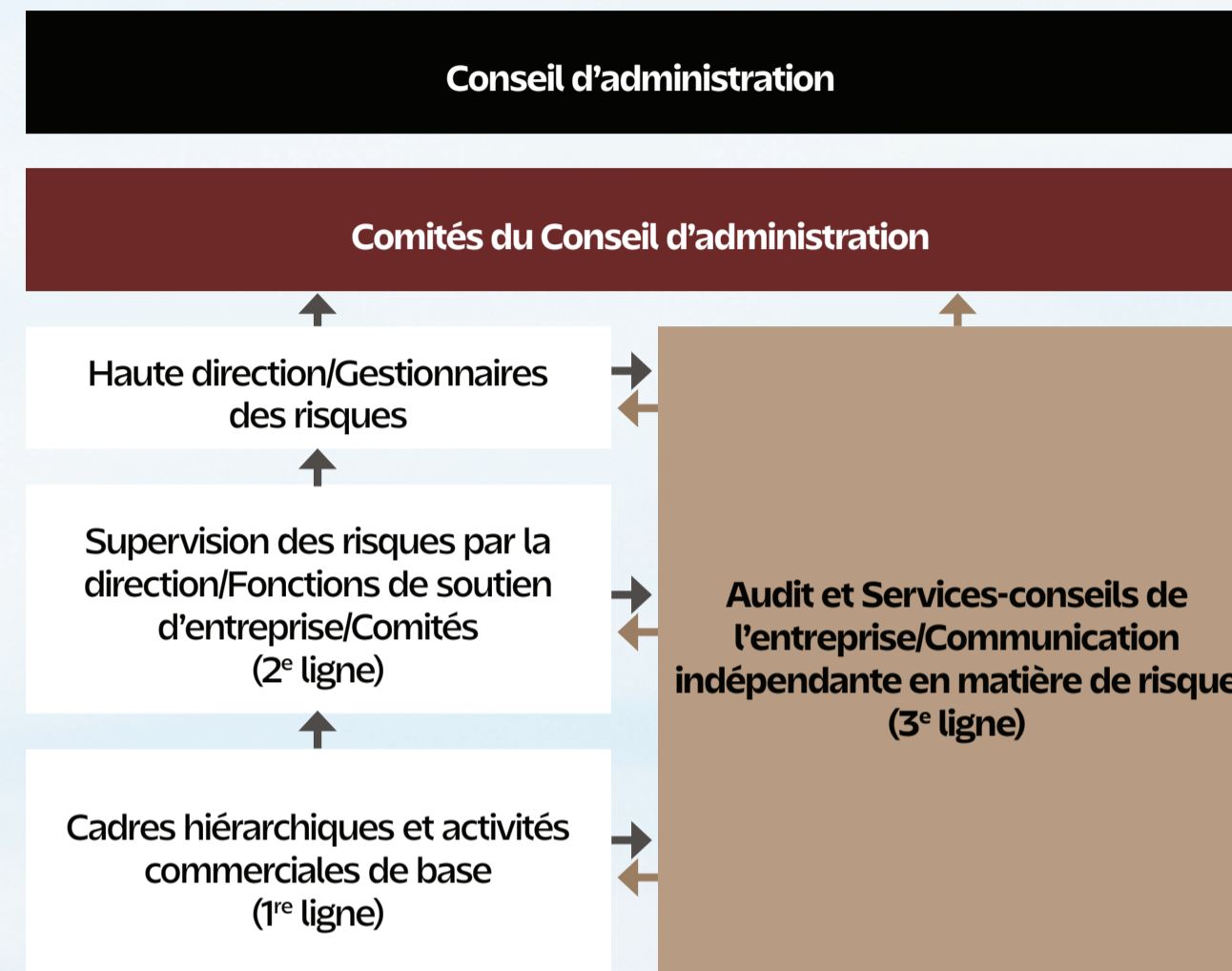
La structure de gestion des risques d'Air Canada s'inspire de l'approche axée sur le « modèle des trois lignes ».

Première ligne - Les fonctions administratives sont tenues d'intégrer de façon quotidienne la gestion des risques à leurs activités commerciales et opérationnelles fondamentales.

Deuxième ligne - Les fonctions de soutien établissent des politiques, donnent des conseils spécialisés et surveillent les risques (p. ex. Sécurité, Sûreté, Affaires juridiques et Conformité, Finances, Trésorerie et Fiscalité, Sélection des fournisseurs et Approvisionnement, Affaires gouvernementales, Ressources humaines, Environnement, Opérations TI, Cybersécurité).

Troisième ligne - L'Audit et Services-conseils de l'entreprise fait rapport, de façon indépendante et objective, sur la gouvernance d'Air Canada, ainsi que sur ses pratiques et contrôles en matière de gestion des risques.

La structure de la gestion des risques de l'entreprise et de la gouvernance d'Air Canada s'établit comme suit :



- Bien que le cadre de travail relatif à la gestion des risques décrit dans la présente section corresponde aux meilleures pratiques sectorielles, rien ne garantit qu'il suffira à prévenir des situations qui pourraient nuire gravement à la situation financière d'Air Canada, à son rendement financier, à ses flux de trésorerie, à ses activités ou à sa réputation.



Mesures et objectifs

À titre de plus grande société aérienne du Canada, nous nous alignons sur les normes du secteur et nous efforçons, dans la mesure du possible, de mesurer notre incidence.

De 2007 à 2023, des renseignements sur l'empreinte carbone d'Air Canada, ses cibles et sa stratégie d'action pour le climat ont été communiqués au moyen du CDP. Créé en 2000, le CDP est un système de déclaration mondial utilisé pour aider les investisseurs, les entreprises, les États, les régions et les villes à gérer leurs impacts environnementaux. Le questionnaire du CDP incorpore des éléments du cadre du GIFCC. Pour accéder à la dernière réponse d'Air Canada au CDP, consultez le site www.cdp.net. Nous avons retenu les services de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. pour mener une mission de certification de portée limitée à l'égard de certains indicateurs de 2023, notamment les émissions de portée 1 et de portée 2 dont il est question dans le présent résumé. Pour obtenir de l'information au sujet de la portée de l'assurance et de la déclaration, veuillez lire le [rapport d'assurance limitée](#). Pour obtenir des renseignements sur les normes, les méthodologies, les hypothèses et les outils de calcul utilisés pour compiler les mesures présentées dans ce rapport, veuillez consulter les [tableaux de la GRI d'Air Canada](#). Les procédures d'information relatives aux données figurant ici sont documentées (notamment le mode de collecte et d'analyse des données par les parties responsables possédant les compétences requises) et revues. Elles sont périodiquement contrôlées et révisées à des fins d'efficacité. L'équipe du Développement durable a aussi pour tâche de surveiller les communications, engagements et progrès en matière d'environnement, de société et de gouvernance (ESG) à l'échelle de l'entreprise. Des rapports périodiques sont transmis à tous les comités du Conseil pertinents exerçant une surveillance sur les questions ESG. En dernier lieu, Air Canada examine actuellement les façons de perfectionner et d'amener à maturité son environnement de contrôle, entre autres en tirant parti de l'automatisation pour faire progresser l'extraction et la validation des données, ainsi que ses contrôles internes portant sur les principales données climatiques.

Données historiques sur les émissions

Émissions directes brutes de GES (portée 1)

	Unité	2019 (année de référence)	2023	2022	2021	2020
Électricité, chauffage, refroidissement, génération de vapeur	T éq. CO ₂	31 416	26 671	26 678	23 141	25 086
Transport de matières, produits, déchets, employés et passagers (incluant le carburant d'aviation)	T éq. CO ₂	13 158 608	11 321 894	9 470 056	4 883 689	5 001 467
Émissions fugitives	T éq. CO ₂	499	823	416	736	537
Émissions de CO ₂ provenant de sources biogéniques (CAD)	T éq. CO ₂	-	16 078	5 686	-	-
Total des émissions directes brutes de GES	T éq. CO ₂	13 190 523	11 365 466	9 502 836	4 907 566	5 027 090

Air Canada a préparé ses données sur les émissions de GES de portée 1, conformément à la méthodologie et aux directives décrites dans l'édition révisée du Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise. Air Canada suit l'approche du contrôle opérationnel. Les émissions de portée 1 de 2023 d'Air Canada sont incluses dans le rapport d'assurance limitée de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Émissions directes brutes de GES (portée 2) (fondées sur l'emplacement)

	Unité	2019 (année de référence)	2023	2022	2021	2020
Électricité	T éq. CO ₂	11 481	6 125	8 404	6 942	9 415
Total des émissions indirectes brutes (données ajustées)	T éq. CO ₂	11 481	6 125	8 404	6 942	9 415
Total des émissions indirectes brutes (données historiques)	T éq. CO ₂	10 489	-	8 705	7 144	10 139
Variations (comparaison des données ajustées et historiques)	T éq. CO ₂	992	N/A	-301	-202	-724

Les émissions de portée 2 de 2023 d'Air Canada (fondées sur l'emplacement) sont incluses dans le rapport d'assurance limitée de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Émissions directes brutes de GES (portée 2) (fondées sur le marché)

	Unité	2019 (année de référence)	2023	2022	2021	2020
Électricité	T éq. CO ₂	11 481	3 017	8 404	6 942	9 415
Total des émissions indirectes brutes	T éq. CO ₂	11 481	3 017	8 404	6 942	9 415

Les émissions de portée 2 de 2023 d'Air Canada (fondées sur le marché) sont incluses dans le rapport d'assurance limitée de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.



Air Canada s'efforce d'améliorer en permanence la qualité et la précision de ses données. En 2023, nous avons apporté des modifications liées à la méthodologie, aux coefficients d'émission et aux potentiels de réchauffement de la planète afin d'améliorer et d'actualiser les données historiques. Vous trouverez de plus amples renseignements dans les tableaux de la GRI d'Air Canada à l'adresse www.aircanada.com/citoyensdumonde.

Air Canada a préparé ses données sur les émissions de GES de portée 2, conformément à la méthodologie et aux directives décrites dans l'édition révisée du Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise.

Les émissions de portée 2 ont trait à la consommation indirecte d'électricité d'Air Canada. Air Canada déclare ses émissions de portée 2 selon la méthode fondée sur l'emplacement et la méthode fondée sur le marché, avec l'approche du contrôle opérationnel pour assurer la cohérence à l'échelle de son réseau mondial.

Émissions directes brutes de GES (portée 3)

Autres émissions indirectes brutes de GES (portée 3)	Unité	Année de référence (2019)	2023	2022	2021	2020
Émissions en amont (portée 3)	T éq. CO ₂	1 605 161	937 417	1 006 648	566 627	569 722
Catégorie 2 - Biens d'équipement	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Catégorie 3 - Activités liées aux combustibles et à l'énergie (exclues des portées 1 ou 2)	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Catégorie 4 - Transport et distribution en amont	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Catégorie 5 - Déchets générés par l'exploitation	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Catégorie 6 - Voyages d'affaires	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Catégorie 7 - Transport des employés	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Catégorie 8 - Locations d'actifs en amont	T éq. CO ₂	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Émissions en aval (portée 3)	T éq. CO ₂	8 860	5 271	6 554	6 675	8 086
Catégorie 9 - Transport et distribution en aval	T éq. CO ₂	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Catégorie 10 - Transformation de produits vendus	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Catégorie 11 - Utilisation de produits vendus	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Catégorie 12 - Traitement en fin de vie des produits vendus	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Catégorie 13 - Locations d'actifs en aval	T éq. CO ₂	8 860	5 271	6 554	6 675	8 086
Catégorie 14 - Franchises	T éq. CO ₂	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Catégorie 15 - Investissements	T éq. CO ₂	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer	À déterminer
Total des émissions indirectes brutes de GES	T éq. CO ₂	1 614 021	942 688	1 013 202	573 302	577 807

Nota : Par « à déterminer », on entend « en cours d'analyse » et « S. O. » signifie « sans objet pour Air Canada ».

Les émissions de portée 3 d'Air Canada ont trait à certaines émissions de tiers participant à son exploitation (comme les émissions provenant de la consommation de carburant d'aviation par les transporteurs Air Canada Express et les émissions provenant de la consommation de gaz naturel et d'électricité par nos locataires).

Air Canada a préparé ses données sur les émissions de GES de portée 3 à l'aide des données actuellement disponibles et conformément à la méthodologie et aux directives décrites dans l'édition révisée du Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise.

Les émissions de portée 3 d'Air Canada ne sont pas incluses dans le rapport d'assurance limitée de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

